



# ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ACCOMPAGNER LES PATIENTS CHRONIQUES MODULE 2 : PERFECTIONNEMENT, MISES EN PRATIQUE

FORMATION CONTINUE - UNIVERSITÉ DE NANTES

## DURÉE

20 h de formation

## RYTHME

3 jours consécutifs

## DATES & LIEUX

- > 5, 6 et 7 septembre 2018 - Saint Nazaire
- > 12, 13 et 14 sept. 2018 - La Roche sur Yon
- > 19, 20 et 21 septembre 2018 - Nantes
- > 17, 18 et 19 octobre 2018 - Angers
- > 14, 15 et 16 novembre 2018 - Le Mans
- > 12, 13 et 14 décembre 2018 - Laval

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

10 à 25 personnes

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- > Dr David FELDMAN, Pharmacien

## COÛT DE LA FORMATION

Pris en charge par votre URPS Pharmaciens ou votre URPS Infirmiers Libéraux Pays de la Loire

## INSCRIPTION EN LIGNE

- > [www.urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire](http://www.urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire)
- > [www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr](http://www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr)



## RENSEIGNEMENTS

URPS Pharmaciens  
Pays de la Loire - Anne-Claire OGER  
Tél. 02 40 59 69 29

URPS Infirmiers Libéraux  
Pays de la Loire - Charlotte MERIAIS  
Tél. 02 40 69 19 75



## PUBLIC

- > Pharmaciens et infirmiers intéressés par l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients chroniques

## PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire du diplôme d'État de docteur en pharmacie
- > Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier
- > Avoir participé au module 1 - sensibilisation

## OBJECTIF DE FORMATION

- > Être capable de contribuer à des démarches éducatives auprès des patients chroniques

## CONTENU DE LA FORMATION

### Jour 1

- > Maladies cardiovasculaires
- > Diabète

### Jour 2

- > Maladies respiratoires
- > Santé mentale et addictions

### Jour 3

- > Présentation d'un programme implanté dans votre territoire
- > Synthèse de la formation
- > Et vous demain ?

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- > Mise à disposition de ressources sur la plateforme numérique de l'Université

## MODALITÉS D'ENCADREMENT

En co-animation avec des pharmaciens, médecins, infirmiers et autres paramédicaux

## VALIDATION

- > Évaluation à distance des pratiques professionnelles avant le démarrage de la formation (1 semaine) et à l'issue de la formation (6 à 8 semaines)
- > Une attestation DPC sera délivrée après validation des évaluations du module 1 et du module 2 dans les délais impartis



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC  
Retrouvez toute l'offre du DPC sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)



## FORMATION CONTINUE - PÔLE SANTÉ

n° de déclaration d'activité du prestataire de formation : 52440438844

9 rue Bias - BP 61112 - 44035 Nantes Cedex 1

Tel. +33 (0)2 53 48 47 47 - [fc.sante@univ-nantes.fr](mailto:fc.sante@univ-nantes.fr) - [www.univ-nantes.fr/fc-sante](http://www.univ-nantes.fr/fc-sante)